

Gilles Toupin

# LE MIRAGE FRANÇOIS LEGAULT



v1b éditeur

GILLES TOUPIN

LE MIRAGE  
FRANÇOIS LEGAULT

**v1b éditeur**  
Une société de Québecor Média

## CHAPITRE PREMIER

### La mue

MUE, n. f. – XII<sup>e</sup>; de *muer*: 1. [...] Fig. et littér. Transformation; v. changement, métamorphose.

*Le Petit Robert*

François Legault est un homme têtu. Selon certains de ses anciens collaborateurs au Parti québécois, il a les défauts de ses qualités. On le dépeint comme quelqu'un de très exigeant, envers les autres comme envers lui-même, et on m'a souvent dit de lui qu'il avait des idées très claires et parvenait à « livrer la marchandise », mais qu'il était aussi la personne la plus entêtée qui soit.

Cet entêtement, doublé d'un orgueil impressionnant, peut entraîner François Legault sur des voies périlleuses. « Quand il s'est mis quelque chose dans la tête, affirme un ancien associé, il est à peu près impossible de lui faire changer d'idée. Pour l'influencer sur un quelconque enjeu, il faut le prendre en amont, avant que son idée ne soit arrêtée. Ce

n'est pas quelqu'un qui réussit à s'ajuster aux faits nouveaux ou à contourner un obstacle; il ira à la collision, à l'affrontement. Certes, il a beaucoup de leadership. Mais cela ne fonctionne que quand il est seul aux commandes. Il aime tout décider, et s'il n'a pas les pleins pouvoirs, les choses coïncent. »

La transformation d'un souverainiste fougueux et pressé de faire l'indépendance du Québec en un homme politique décidé à y renoncer au profit d'un soi-disant pragmatisme éclairé par le « gros bon sens » a quelque chose d'in vraisemblable. Comment un homme que l'on dit si obstiné a-t-il pu revenir sur des convictions qui semblaient profondément ancrées en lui? Il a argué pour s'en expliquer du prétendu manque d'appétence des Québécois à devenir les maîtres de leur destin. Son raisonnement est-il aussi simpliste? N'y a-t-il pas, derrière la mise en veilleuse – ou plutôt le reniement – de la question nationale, des faits, des motivations ou des états d'âme qui auraient poussé François Legault à faire le jeu des fédéralistes et de ceux qui veulent que l'on s'occupe de ce qu'ils appellent non sans une certaine arrogance « les vraies affaires »?

La mue de François Legault en un nouvel avatar de la politique québécoise a commencé voilà quelques années. Déjà, en 2008, des signes étonnants se sont manifestés. C'est alors, selon ceux qui le côtoyaient au Parti québécois, que le député de Rousseau a commencé à avoir des idées inhabituelles; nous y reviendrons. Mais parmi tous les

événements concomitants qui ont mené l'homme que l'on connaît à la tête de la CAQ, il en est un qui illustre particulièrement bien ces transformations idéologiques: l'épisode du Fonds d'intervention économique régionale (FIER).

Ce fonds, créé par le gouvernement Charest sous la houlette du ministre des Finances Yves Séguin (2003-2005), a été conçu pour aider les entreprises à obtenir du capital de risque lorsqu'elles démarrent ou lorsqu'elles veulent se développer ou se redresser. Le FIER, selon la définition d'Investissement Québec, « vise également à soutenir la création de fonds sectoriels et à appuyer la réalisation de projets structurants, principalement en région ». Il s'agissait donc à l'origine de stimuler l'activité des entreprises dans des régions où le capital est rare. Le gouvernement libéral avait à l'époque créé trente FIER régionaux pour lesquels l'État avait consenti 200 millions de dollars. Les investisseurs voyaient à chaque dollar versé par eux dans un FIER s'ajouter deux dollars du gouvernement.

Or, ces fonds ont été l'objet de controverses importantes à l'Assemblée nationale en raison notamment des révélations faites au printemps 2009 à leur sujet par l'opposition péquiste, et particulièrement par François Legault, qui a piloté ce dossier au sein de l'aile parlementaire du PQ. Il y avait dans la gestion des fonds, selon Legault, toutes les apparences d'un conflit d'intérêts. L'ancien porte-parole du PQ en matière de finances publiques

avait en effet découvert que certains dirigeants de FIER avaient investi de l'argent dans leurs propres entreprises.

Pour le Parti québécois, les sorties en Chambre de François Legault étaient du bonbon. Le journaliste du *Devoir* Robert Dutrisac qualifia même de « bombe » l'intervention du député de Rousseau à la période des questions du 29 avril 2009. Legault avait alors dénoncé le fait que les actionnaires des entreprises favorisées par les FIER étaient issus des hauts rangs libéraux.

Des personnalités libérales comme l'ancien député démissionnaire Jean-Sébastien Lamoureux et l'ancienne ministre Frulla siègent au conseil d'administration de IQ FIER, la filiale d'Investissement Québec censée superviser l'activité des FIER, ces 44 sociétés de capital de risque créées par le gouvernement Charest pour soutenir le développement régional. Un ancien conseiller de Daniel Johnson, qui fut directeur des opérations du comité du NON en 1995, Pietro Perrino, que Jean Charest a nommé administrateur de la Société des alcools du Québec (SAQ), est au centre de cette affaire tout comme le contributeur au Parti libéral du Québec Valier Boivin. Le vice-président du PLQ, Gilbert Grimard, est aussi un dirigeant du FIER-Boréal-02<sup>1</sup>.

---

1. Robert Dutrisac, « Des fonds régionaux détournés vers Montréal », *Le Devoir*, 30 avril 2009, p. A1.

François Legault réussit à mettre dans l'embarras le ministre du Développement économique Raymond Bachand. Il citait notamment le cas de l'entreprise Zoommed, de Brossard, qui avait reçu quelque 300 000 \$ du FIER Boréal-02, en soulignant que Pietro Perrino et Valier Boivin détenaient respectivement 650 000 et 400 000 actions de Zoommed. Il ajoutait que la Ranaz Corporation, de Saint-Eustache, avait également reçu 630 000 \$ du même FIER alors que Perrino et Boivin y détenaient respectivement 72 000 et 191 000 actions. Et il complétait son envolée en révélant que le FIER Boréal-02 avait encore consenti un million de dollars à Toptent, une autre compagnie dont les deux hommes étaient actionnaires, à hauteur de 706 000 actions chacun.

Et Dutrisac de citer le futur chef de la CAQ : « Le gouvernement libéral a mis en place un fonds régional au Saguenay–Lac-Saint-Jean avec de l'argent des contribuables, et ce qu'on voit [c'est que] non seulement l'argent n'a pas été investi au Saguenay, [mais] a été investi pour enrichir des petits amis du parti libéral. »

### **Le soudain silence de Legault**

Malmené de la sorte pendant deux semaines, le ministre Bachand s'est vu contraint de demander au vérificateur général du Québec de faire enquête sur tous les projets qui avaient profité des FIER. Il

a également donné à un comité d'experts le mandat de réviser les règles de gouvernance des fonds.

François Legault venait de réaliser un très bon coup pour le PQ. En soulevant ces sérieux problèmes d'éthique, le député de Rousseau marquait des points pour l'opposition. Même le très fédéraliste éditorialiste en chef du quotidien *La Presse*, André Pratte, qualifia d'« étonnants » et de « troublants » les faits révélés<sup>2</sup>. Les sorties de François Legault ont si bien marché que le premier ministre Charest a dû se résigner à ordonner à Investissement Québec de mener une enquête sur ces sociétés financées aux deux tiers par des fonds publics. Le vérificateur général a quant à lui produit son rapport, rendu public le 2 décembre 2009, qui confirmait les allégations de laxisme dans la gestion des FIER.

Or, presque du jour au lendemain, François Legault ne voulut plus poursuivre ses charges à fond de train contre le gouvernement dans cette affaire. Selon ses collaborateurs, il avait pourtant pris un grand plaisir jusque-là à faire ce travail, d'autant plus qu'il recevait les éloges de tous ses collègues pour la façon dont il menait ce dossier. Quelque chose s'était produit...

Le 30 avril 2009, alors qu'il se trouvait dans le Salon rouge de l'Assemblée nationale, François Legault reçut la visite impromptue d'un huissier qui

---

2. André Pratte, « Confusion totale », *La Presse*, 6 mai 2009.

lui tendit une mise en demeure de la firme d'avocats McCarthy Tétrault qui, au nom de ses clients Pietro Perrino et Valier Boivin – explicitement mis en cause, on l'a vu, dans le scandale des FIER –, lui faisait une demande formelle de rétractation.

La mise en demeure avançait que les propos du député de Rousseau tenus « le ou vers le 29 avril 2009 » avaient « délibérément été présentés dans une atmosphère de sensationnalisme hors du commun, et ce, dans l'objectif évident de créer de toutes pièces un “faux scandale” », en précisant : « Vous avez ainsi orchestré ni plus ni moins une opération de salissage à l'endroit de nos clients. » Les avocats de McCarthy Tétrault rappelaient que Legault avait affirmé que leurs clients étaient « carrément en conflit d'intérêts » relativement à leur implication dans le FIER-Boréal, qu'ils auraient agi en « contravention avec les règles d'Investissement Québec ». Ils ajoutaient enfin que François Legault avait laissé entendre que Perrino et Boivin « auraient utilisé de manière illicite des fonds publics aux profits d'entreprises dans lesquelles ils détendraient des actions tout en soulignant que cela démontrait “clairement un problème de gouvernance” et “de toute évidence un problème d'éthique” ».

À la lecture du document, François Legault était visiblement ébranlé. Un collaborateur se rappelle : « Il était complètement paniqué et il avait peur pour son portefeuille ; pour sa fortune personnelle. Il était très difficile de le raisonner. Nous avons

beau lui rappeler que ses propos avaient été tenus en chambre et qu'il jouissait de l'immunité parlementaire, il ne voulait rien entendre. Nous lui disions que d'autres députés collectionnent sans conséquences les mises en demeure du genre, que le stratagème de Perrino et Boivin n'avait pour seul but que de le faire taire, qu'il ne devait pas s'inquiéter... il n'y avait rien à faire pour le rassurer. »

C'est à partir de ce moment que François Legault recule. Peu à peu son discours change. « Il nous disait, rapporte encore un proche, que sa femme trouvait que ça ne faisait pas bien de lancer de la boue à ses adversaires à la télévision, que ça ternissait un peu son image, qu'il faudrait plutôt proposer des choses positives que d'être toujours en train de critiquer. » Dès lors, le député de Rousseau ne veut plus toucher au dossier des FIER.

### **Charles Sirois entre en scène**

Mais il n'y a pas que la mise en demeure de McCarthy Tétrault qui perturbe François Legault et lui fait perdre ses marques. Alors que son virage à 180 degrés s'amorce, au moment où il renonce à un combat qui lui tenait manifestement à cœur, l'aile parlementaire du Parti québécois découvre que la personne qui a, au Québec, le plus d'intérêts dans les FIER est Charles Sirois, un homme d'affaires proche de Jean Charest qui l'a aidé à trouver

des candidats lors des élections législatives précédentes. Un homme, donc, identifié au Parti libéral du Québec ; celui-là même qui sera plus tard le cofondateur de la Coalition pour l'avenir du Québec.

Les recherchistes du PQ découvrent que Charles Sirois, à la tête du holding Télésystème, est un acteur central des FIER au Québec. Le PQ se rend compte que Sirois tire parti des faiblesses du programme de manière beaucoup plus habile que les Perrino et Boivin. Les sommes en cause sont aussi plus importantes. Pour l'Opposition officielle, c'est l'occasion rêvée de faire mal paraître le gouvernement Charest et les libéraux. C'est presque trop beau pour être vrai.

Les péquistes décident donc de foncer et de mettre en cause Charles Sirois dans le dossier des FIER à l'Assemblée nationale. Les questions sont rédigées. Il est pour ainsi dire minuit moins cinq, et tout est prêt pour lancer la frappe.

Mais François Legault dit non ; il refuse de faire le travail. Il s'abstient complètement. Pour s'en justifier, il se lève au caucus et annonce aux autres députés qu'il ne veut plus « salir des réputations » – lui qui jugeait encore quelques jours plus tôt qu'il était pleinement justifié de dénoncer les abus commis par ceux qui avaient utilisé les FIER à mauvais escient. Mais ce jour-là, il fait valoir à ses collègues de l'aile parlementaire du PQ que même s'il convient que c'est le mandat de l'Opposition

officielle de jouer un rôle de chien de garde, de dénoncer la mauvaise utilisation des fonds publics et le patronage, cela ne fait que contribuer au cynisme ambiant qui entache toute la classe politique. C'était là tout un virage pour quelqu'un qui avait mis, au cours des semaines précédentes, tout son cœur à dénoncer les dérapages dans la gestion des FIER.

En fait, d'un point de vue logique, ce virage demeure inexplicable, d'autant qu'il n'y eut jamais de suite à la mise en demeure de McCarthy Tétrault. L'équipe du PQ avait bien préparé Legault en l'enjoignant de ne pas répéter hors de l'Assemblée nationale des paroles qui auraient pu l'incriminer.

Devant le silence assourdissant de Legault, ce qui devait arriver arriva. C'est le député adéquiste François Bonnardel qui prit le relais en ce début mai 2009 et mena la charge pour son parti contre Charles Sirois et les libéraux. Les élus du PQ étaient déçus, d'autant plus qu'ils estimaient que François Bonnardel était maladroit dans ses interventions en chambre et qu'il ne maîtrisait pas aussi bien le dossier que François Legault.

Cet épisode a été marquant au Parti québécois. Il a entraîné des débats importants au sein de l'aile parlementaire sur la nature du travail de l'Opposition officielle. Les élus du PQ se sont interrogés sur le style d'opposition qu'ils devaient pratiquer à l'Assemblée nationale. Étaient-ils d'abord là pour demander des comptes et pour donner une voix

aux citoyens qui s'opposaient aux politiques gouvernementales, ou devaient-ils plutôt se consacrer à proposer des alternatives constructives en renonçant à exiger du gouvernement de donner des gages de son intégrité ?

François Legault avait fait savoir à ses pairs qu'il avait choisi son camp, qu'il n'était plus question pour lui de mener campagne contre les libéraux dans le dossier des FIER. Il abandonnait du coup le travail fondamental et traditionnel d'une véritable opposition. Cela créa un malaise dans la députation péquiste. Pendant que l'affaire Sirois faisait les délices de l'ADQ et de la presse à l'Assemblée nationale, les élus du Parti québécois s'interrogeaient. Pendant que François Legault invoquait cinquante-six mille raisons pour ne pas poser les bonnes questions sur Charles Sirois, ses collègues s'interrogeaient. Legault connaissait-il déjà Sirois en ce printemps 2009 ? Étaient-ils amis ? « Il ne nous a jamais dit comment il l'a connu. Un beau jour, on a allumé la télévision et il était avec Charles Sirois », se rappelle un proche collaborateur de l'époque.

### **Le début de la fin**

L'épisode des FIER ne fut pas le premier signe de l'éclipse du François Legault péquiste. Environ un an auparavant, l'édifice des convictions souverainistes du député de Rousseau, jusque-là perçues

comme profondes et sincères, avait commencé à se lézarder, au grand étonnement de ses pairs.

Le 20 août 2008, lors d'une réunion de l'aile parlementaire du Parti québécois à l'auberge Godefroy de Bécancour, François Legault tint un discours qui est rétrospectivement fort éclairant pour qui veut tenter de comprendre ses volte-face ultérieures. C'est lors de cette rencontre qu'il a exposé publiquement un raisonnement qu'il avait commencé à nourrir quelque temps auparavant.

François Legault s'est soudainement mis à parler du « cynisme » des Québécois face aux politiciens, de leur désabusement. Cette idée s'était peu à peu incrustée en lui pour devenir un véritable leitmotiv. Il affirmait à qui voulait l'entendre que la population du Québec était non seulement désabusée à l'égard du gouvernement Charest mais qu'elle l'était aussi à l'égard de l'ensemble de la classe politique, incluant le Parti québécois. À Bécancour, il étaya cette nouvelle conviction avec un argumentaire simpliste et fort peu convaincant. Il reconnaissait certes que les attaques contre les libéraux faisaient mal au parti au pouvoir, mais ajoutait du même souffle que la dénonciation des tares du gouvernement faisait en sorte que la population mettait tous les élus dans le même panier, peu important leurs allégeances politiques. Il fallait changer de stratégie, croyait-il, et adoucir le discours face aux adversaires de façon à redonner aux électeurs une certaine confiance dans la classe politique.

Pour la très grande majorité des collègues de Legault au caucus, cet exposé n'avait aucun sens. Le premier ministre Charest avait promis à l'époque de baisser les impôts de 5 milliards, ce qu'il n'a jamais fait. Il avait aussi promis de tout arranger dans le dossier de la santé et il n'a rien réglé. Il avait fait campagne en 2008 en affirmant qu'il n'y aurait pas de déficit budgétaire sous son gouvernement, pas de hausses d'impôts, pas de pertes à la Caisse de dépôt et de placement du Québec. On connaît la suite. Legault déplorait ce bilan des libéraux; il affirmait que Jean Charest avait menti à la population et qu'il était à l'origine du désabusement général face aux politiciens. Mais il affirmait quand même, encore une fois, que le fait de le dénoncer projetait une image généralisée de malhonnêteté des politiciens, peu importe qu'ils fussent péquistes ou libéraux. Il considérait que le Parti québécois serait le parti politique qui allait le plus souffrir de cette perception parce que le PQ était le parti qui proposait le plus gros changement à la population, soit celui de la souveraineté, de la création d'un pays.

C'est à ce moment précis que François Legault a commencé à dire que le PQ devait se démarquer des libéraux pour redonner à la population la confiance perdue envers les politiciens. Et comment se ferait ce virage? En s'attaquant «aux vraies affaires». Et pour s'y attaquer, il fallait tout simplement faire preuve de courage, une expression qui allait revenir souvent dans son discours.

Ces premiers aveux d'une prise de distance relative face à l'article 1 du programme du parti – faire du Québec un pays – allaient connaître au fil des mois des variations. François Legault jouerait notamment assez librement de son tic d'invoquer le courage politique, en en changeant selon les circonstances la portée et la signification.

Il avait déjà à l'époque ébauché les grandes lignes d'un programme économique global pour le Québec qui correspondait sur le fond à la plupart des grandes politiques du Parti québécois. Ce programme mettait de l'avant des mesures qui n'effaroucheraient pas la population : priorité à l'éducation avec des investissements massifs, réfection du système de santé, réduction du fardeau fiscal des entreprises, etc. (Ces grands thèmes sont ceux qu'il défendra encore lors de son retour en politique en 2011.) À l'époque, Legault prétendait financer ces projets par des hausses des tarifs d'électricité. Il voulait que le Québec augmente ses tarifs à la moyenne canadienne : une facture additionnelle de 2,5 milliards de dollars pour les Québécois.

Avec une certaine candeur, à vrai dire, François Legault essayait de convaincre ses collègues du caucus que, pour faire avaler aux Québécois la pilule de cette augmentation, il suffirait de leur dire qu'elle servirait à améliorer les systèmes de santé et d'éducation. Il était persuadé que si l'on faisait une « démonstration de courage » en annonçant clairement que le PQ augmenterait les tarifs d'élec-

tricité, l'électorat serait ébloui par cette franchise et endosserait la proposition.

Évidemment, pour l'ensemble des membres du caucus, il s'agissait là d'un scénario suicidaire qui mènerait tout droit à la catastrophe politique. Dans l'entourage immédiat de Legault, des conseillers et des collaborateurs tentèrent vainement de lui faire comprendre que la population n'accepterait pas son plan. Les contribuables estimeraient, avec raison, qu'avant de puiser dans leurs poches le gouvernement devrait d'abord être beaucoup plus rigoureux dans sa manière de dépenser les deniers publics.

### **Une approche suicidaire**

Un débat s'est engagé entre François Legault et le parti. Ses conseillers ont tenté de le convaincre qu'il était possible de répondre aux problèmes économiques du Québec sans pour autant négliger les domaines de l'éducation et de la santé – que l'on pouvait, par exemple, stimuler l'augmentation des investissements privés en éducation et exiger des entreprises une plus grande contribution fiscale de façon à corriger les lacunes du système de santé. Mais dire, alors que le PQ était toujours dans l'opposition, que le financement de ces politiques se ferait par une augmentation de la TVQ ou des tarifs d'électricité, c'était l'équivalent d'un hara-kiri politique.

La résistance de son entourage au virage qu'il proposait exaspérait François Legault. Il reprochait à ses pairs de manquer de courage, de vouloir faire de la petite politique, de faire à la population des promesses sans définir les moyens de les financer. Il les accusait de manquer de sérieux, de mettre de l'avant la colonne des dépenses en camouflant celle des revenus.

La tension était palpable au sein du caucus péquiste. Plus Legault se débattait pour convaincre du bien-fondé de ses propositions, plus il s'enfonçait dans son raisonnement en s'accrochant à sa lubie de prétendre faire devant l'électorat une « démonstration de courage ». Il insistait. Augmenter les tarifs d'électricité des contribuables, disait-il en substance, leur ferait réaliser qu'on ne leur mentait pas. C'était le moyen imparable de regagner la confiance des Québécois.

C'était faire preuve de bien peu de perspicacité politique que de défendre de telles supputations dans le climat économique de 2008. La population, éprouvée, était alors on ne peut plus rétive à toute augmentation de tarifs des services publics.

Les collaborateurs de Legault ne savaient plus où donner de la tête pour tenter de réaliser la quadrature du cercle. Comment convaincre l'homme d'aller de l'avant avec le plan économique du parti sans demander au gouvernement de hausser les tarifs d'électricité? Était-il même légitime de demander d'augmenter ces tarifs? Si l'opposition abdi-

quait sa mission de parler pour le contribuable, qui ne voulait rien savoir de ces hausses, qui le ferait ?

Au PQ, les élus et les collaborateurs politiques avaient de plus en plus de mal à suivre François Legault. Mais, on l'a dit, l'homme est têtue. Il s'impatientait et commença à hausser le ton jusqu'à cette fameuse réunion de Bécancour où il dit publiquement, pour la première fois, que le PQ devrait envisager de mettre de côté la souveraineté pour s'occuper des « vraies affaires », toujours dans cette optique de regagner la confiance des gens. Évidemment, l'idée ne passait pas, pas plus que le fameux plan économique de pallier le manque de ressources en éducation en haussant les tarifs d'électricité.

Isolé, frustré, François Legault annonce en juin 2009 qu'il quitte la vie politique. Outre son incapacité à convaincre le parti de le suivre dans son changement de cap, l'ancien homme d'affaires ne se voit pas sur les bancs de l'opposition pour toute la durée d'un mandat. Il confie également à des collaborateurs qu'il a perdu de l'argent dans la crise économique de 2008 et qu'il aimerait bien se refaire dans le privé.

Moins de deux ans après ce départ fracassant, François Legault refait parler de lui « par la porte de côté », comme dit un ancien collaborateur. On le voit consulter, mettre sur pied des groupes de réflexion. Il déjeune avec l'un, il dîne avec l'autre.

Les journaux suivent ses démarches. Au PQ, ses anciens collègues se disent qu'il essaie d'avoir gain de cause, de plaider son discours d'austérité responsable fondé sur l'investissement massif dans quelques domaines choisis, dont l'éducation, et financé par l'augmentation des tarifs d'électricité. C'était à la limite un plan simpliste, mais il y croyait – même s'il ne s'attardait guère aux détails. Cela restait très grossier, mais ce n'était pas pure fabulation, puisque Legault avait demandé à son équipe d'essayer de chiffrer le tout avant son départ.

Les assistants de François Legault avaient bel et bien tenté, avant qu'il ne démissionne, de le convaincre de nuancer son plan. Ils avaient essayé de lui démontrer qu'il y avait de substantielles économies à faire du côté de la gestion d'Hydro-Québec, que l'on pouvait rendre la société d'État plus performante en diminuant, par exemple, le nombre d'employés par mégawatts produits. D'autres sociétés semblables parvenaient à obtenir ainsi des rendements avantageux. Pourquoi pas Hydro-Québec ? Il fallait dire au gouvernement libéral qu'il gérait très mal les dépenses, montrer que le PQ savait comment redresser la barre et qu'avec la marge de manœuvre déagée, le Québec pourrait financer ses priorités.



# LE MIRAGE FRANÇOIS LEGAULT

Dans ce pamphlet assumé, Gilles Toupin met tout son zèle à démonter le programme de la Coalition Avenir Québec, le parti que François Legault a fondé avec l'homme d'affaires Charles Sirois.

Le premier reproche adressé à l'ancien ministre péquiste est son abandon presque nonchalant du projet souverainiste. Mais Gilles Toupin a bien d'autres doléances. Il signale les nombreuses contradictions internes de la CAQ, que la fusion avec l'ADQ moribonde n'a fait qu'exacerber ; il critique l'application erratique par le fondateur d'Air Transat d'une philosophie managériale à l'action politique ; il dénonce, surtout, l'improvisation et la légèreté avec lesquelles le chef caquiste se propose de réformer l'État québécois. Santé, éducation, finances publiques : tout relève, selon Toupin, d'un bricolage bancal, et donc dangereux.

Les nombreux contacts de l'auteur avec d'anciens collaborateurs de François Legault l'aident à brosser un portrait politique féroce de celui qui, à une époque où le Québec a manifestement soif de changement, n'en proposerait que l'illusion.



Gilles Toupin a été journaliste à *La Presse*, où il a notamment dirigé la division de politique internationale et tenu le poste de chef du bureau d'Ottawa. Dans la foulée de la commission Gomery, il a publié *Le déshonneur des libéraux. Le scandale des commandites* (VLB, 2006). Il a mené une série d'entretiens avec Gilles Duceppe, parus en 2010 chez Richard Vézina éditeur.